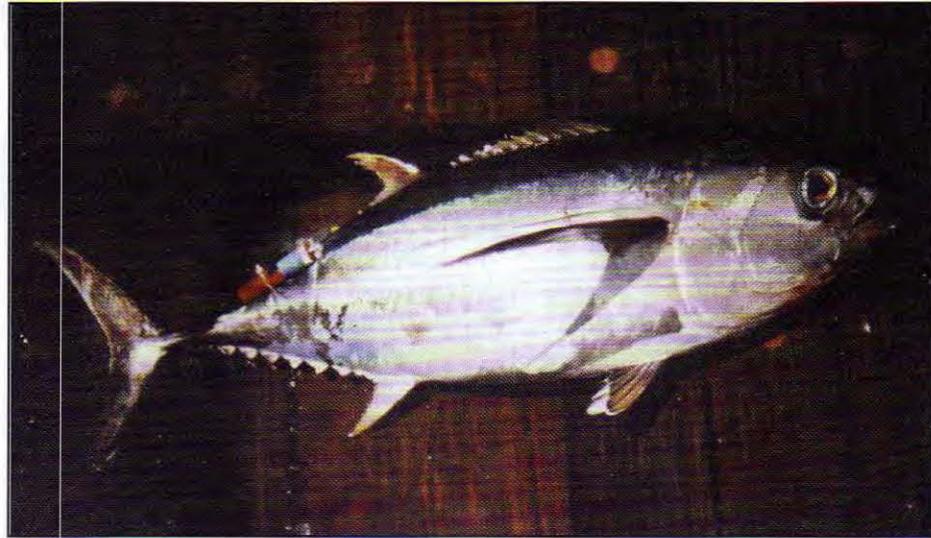


LA LETTRE DE LA PÊCHE

Numéro 3 - Août 1998

Te
Ve a
Tau
T
a
i



LES ACTUALITES

LE DOSSIER TECHNIQUE :
LE THON OBESE

LES STATISTIQUES

L'année 1997 avait déjà enregistré des performances remarquables en ce qui concerne la pêche hauturière avec une production totale en hausse de 17 % (6 272 tonnes) et surtout un développement spectaculaire des exportations (1 303 tonnes en 1997 soit + 783 % en valeur par rapport à 1996).

Cette solide croissance se poursuivra-t-elle ou va-t-on connaître un palier après une année exceptionnelle qui aurait bénéficié de conditions climatiques favorables liées à El Nino ?

Si il est encore trop tôt pour répondre définitivement à cette

question, les résultats encore excellents des 5 premiers mois de 1998 tels qu'illustrés à la page statistique, permettent d'être raisonnablement optimiste pour la suite.

En effet, au delà des conditions bioclimatiques toujours changeantes, il reste la certitude que nos pêcheurs, par leur travail et leur détermination, améliorent constamment leur compétence et leur productivité ; une mention spéciale pour les capitaines et les équipages des navires *Tauraa-tua*, *Vinivini 6*, *Fetu*, *Moorea Ravaai 1*, *Tallassa 2*, *Temoanarau* pour leurs prises record lors de leurs dernières campagnes.

Mais, dorénavant la tâche la plus ardue ne sera probablement plus tant d'augmenter quantitativement le tonnage total capturé en fonction de la croissance programmée de la

flottille, que de cibler les espèces présentant une valeur commerciale toujours suffisamment rémunératrice sur le marché local et à l'export.

Dans cette perspective, le dossier du jour est consacré au ciblage du bigeye, qui constitue un poisson de choix pour le sashimi.

La rédaction souhaite que la lecture de ce dossier puisse inciter des pêcheurs à expérimenter à leur profit, la technique de pêche développée dans le cadre du programme ECOTAP.

- Directeur de la publication : Terii VALLAUX
- Rédacteur en chef : Heiarii CLARK
- Rédacteur en chef adjoint : Théodore CADOUSTEAU
- Ont collaboré à ce numéro : Les agents des Départements Développement, Contrôle et Etudes, Information et Formation.

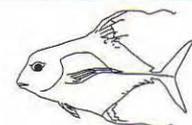
Photos : ECOTAP

Imprimeur : TOTE Imprimerie - BP 62 124 FAAA
- Tél : 43 78 84 - Fax : 81 22 59.

LA LETTRE DE LA PÊCHE

SERVICE DES RESSOURCES MARINES

BP 20 PAPEETE, TAHITI - SRM PATUTOA : Tél : 43 93 14/43 05 74 - Fax : 43 81 59 - SRM FARE UTE : Tél : 42 81 48



NOUVELLES REGIONALES

BILAN REGIONAL DES PECHERIES DE THONS

Le 11ème Comité Permanent sur les thons et les espèces à rostre (SCTB) s'est réuni à Honolulu, Hawaii, du 28 mai au 6 juin dernier. Cette réunion de haut niveau scientifique se tient chaque année pour faire le bilan des pêcheries de thons et des espèces apparentées du Pacifique et pour proposer des programmes de recherche sur ces espèces. D'une manière générale, le comité a constaté que le germon et la bonite sont des espèces modérément exploitées alors que le thon jaune (yellowfin) et, particulièrement le thon obèse (bigeye), paraissent largement exploités dans la région.

Concernant cette dernière espèce, l'inquiétude vient de l'exploitation faite par les senneurs qui utilisent les DCP dérivants sur lesquels les prises de jeunes thons obèses sont importantes alors que l'espèce n'est pas particulièrement recherchée pour la conserverie.

Des efforts visant à réduire cette technique de pêche sous DCP sont même envisagés dans l'Est du Pacifique. Un programme de recherche pluridisciplinaire et pluriannuel sur le thon obèse a été reconnu comme hautement prioritaire par le comité. Il sera mis en place dans les mois à venir et la participation de la Polynésie française est sollicitée.

CONFERENCE DE TOKYO SUR LA GESTION REGIONALE DE LA RESSOURCE EN THONS

La troisième Conférence Multilatérale de Haut Niveau (MHLC3) relative à la protection et à la gestion des espèces halieutiques hautement migratrices (essentiellement des thonidés) dans le Pacifique Centre

et Ouest s'est déroulée à Tokyo du 22 au 26 juin 1998.

Cette conférence, qui regroupait des représentants des pays insulaires ainsi que des pays possédant des flottilles de pêche opérant dans la région, a représenté une étape décisive vers l'objectif fixé à la précédente Conférence de Majuro (MHLC2) de parvenir d'ici l'an 2000, à la mise en place d'un mécanisme de gestion de la ressource.

Au cours de cette conférence, les participants ont étudié dans le détail, le projet de convention relatif à ce mécanisme et ont décidé de la tenue d'une nouvelle Conférence au début de l'année 1999. D'ici là, certaines questions devront être approfondies et notamment :

- * l'allocation des droits de pêche,
- * le financement de la commission chargée de faire appliquer le mécanisme,
- * les conditions minimales requises pour l'octroi d'autorisations de pêche,
- * la réglementation relative au transbordement.

NOUVELLES DU FENUA

NOMINATION DU NOUVEAU MINISTRE DE LA MER

Le Vice-Président Edouard FRITCH a cédé son portefeuille de Ministre de la Mer à Llewellyn TEMATAHOTOA afin de pouvoir se consacrer à un autre dossier prioritaire du Gouvernement : La déconcentration administrative, condition nécessaire au développement de nos archipels.

En fonction d'avril 1991 à juin 1998, Monsieur Edouard FRITCH aura durablement imprimé sa marque sur le secteur de la Mer, notamment avec le développement de la flottille palangrière qui, d'état embryon-

naire en 1990, compte maintenant environ une soixantaine d'unités actives ayant pêché 4 659 tonnes en 1997.

Monsieur Llewellyn TEMATAHOTOA, qui connaît bien le secteur de la pêche dans les archipels de par ses anciennes fonctions de Directeur du FEI, devrait s'inscrire dans la continuité de la politique initiée par le Vice-Président Edouard FRITCH.

FORMATION: REMISE DE DIPLOME

Le 25 juin 1998, le Ministre de la Mer et de l'Artisanat, Monsieur Llewellyn TEMATAHOTOA a remis différents diplômes à 14 D.I.J, le C.A.C.E.P et le C.R.R. Les 14 stagiaires ont suivi pendant 8 mois une formation théorique dispensée au FARE TAUTAI par le CEFOR et une formation pratique auprès d'associations et de coopératives de pêches.

Pour mener à bien cette opération, le Ministère de la Mer s'est entouré d'organismes territoriaux (AEFP, SRM), d'état (MAFIC), et du privé (SOCREDO, CEFOR).

Les 14 diplômés : - TCHOU FOU H. ; LOZACH M. ; BUTCHER B. ; DOMINGO J.M. ; TANATA A. ; VIVISH T. ; AITAMAI F. ; AUKARA L. ; BARBOS F. ; TAURAA G. ; TERIITEMAURIREI R. ; DHIEUX H. ; ROTA V. ; TENAURI M.

COMMUNIQUE DE L'ECOLE DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE MARITIME

Les titulaires du Brevet d'officier motoriste (1 000 CV) sont informés qu'un cours de 9 mois d'officier mécanicien (4 000 CV) débutera le 1er septembre 1998.

Les candidats intéressés sont priés de contacter l'école à MOTU-UTA, Tel : 43 98 72 Fax : 41 07 16



COMMENT PECHER LE THON OBESE (BIGEYE) DANS L'ARCHIPEL DE LA SOCIETE ?

Expérience réalisée avec le navire ALIS dans le cadre du programme ECOTAP

Les enseignements tirés de la pêche du thon obèse (bigeye) par les flottilles asiatiques opérant dans la zone des Marquises ont conduit à penser que pour pêcher ce poisson, il fallait pêcher profond. Aussi, l'expérience menée par le N/O ALIS pour cibler cette espèce dans l'archipel de la Société a exploré des tranches d'eau particulièrement profondes (440 à 600 m).

Trois pêches à la palangre ont été effectuées au Sud de Tahiti (150° W - 19° S) au début du mois d'août 1997 avec les résultats suivants :

* nombre de captures indiqué entre parenthèses ; les appâts utilisés étaient des harengs.

Prises *						
N° pêche	Profondeur (m)	N.Hameçons	Thon obèse (kg)	Germon (kg)	Autres (kg)	Total (kg)
1	440-550	170	147 (3)	25 (1)	-	172 (4)
2	480-550	200	50 (1)	19 (1)	-	69 (2)
3	530-600	300	212 (6)	135 (6)	35 (3)	382 (15)
Total		670	409 (10)	179 (8)	35 (3)	623 (21)

Les rendements obtenus s'élèvent à 61 kg pour 100 hameçons pour le bigeye et 27 kg pour 100 hameçons pour le germon. Pour le germon, les résultats sont identiques à ceux obtenus par les pêcheurs professionnels dans la même région géographique et pour la même période (25 kg environ pour 100 hameçons, statistiques SRM). En revanche pour le thon obèse, les rendements obtenus lors de cette expérience sont 20 fois supérieurs à ceux des professionnels qui étaient de l'ordre de 3 kg pour 100 hameçons (source SRM).

Cette expérience a permis de confirmer que pour pêcher plus de thon obèse, il faut mouiller les hameçons plus profondément (cf graphe Distribution des captures de thon obèse).

Le marquage d'un thon obèse de 50 kg, pendant la même campagne (cf graphe tracking), a par ailleurs montré que les thons obèses sont en profondeur le jour mais près de la surface la nuit. Enfin, des données hydrologiques ont prouvé que le thon obèse est situé plus profondément le jour dans l'archipel de la Société que dans l'archipel des Marquises où la profondeur intéressante est de l'ordre de 300 m.

Il serait évidemment prétentieux de considérer qu'au terme de cette expérience nous disposons de la recette miracle pour pêcher le thon obèse en quantité dans l'archipel de la Société, toutefois on peut affirmer que, s'il est présent, il est nécessaire de le rechercher en profondeur.

Reste à savoir comment faire descendre ses hameçons à de telles profondeurs ? La méthode ** suivante, dûment vérifiée, donne des indications pratiques à l'aide d'un exemple numérique concret ().

- 1 - Sélectionner la distance horizontale entre 2 bouées ($d = 1000$ m)
- 2 - Choisir la profondeur maximale théorique atteinte par la ligne ($z = 550$ m)
- 3 - Déduire de l'abaque (cf graphe abaque) le taux de courbure ($TC = 0,59$ - cela veut dire que la longueur de nylon à filer est de $l = d / TC = 1000 \text{ m} / 0,59 = 1695$ m)
- 4 - Définir une vitesse du navire ($v = 5$ noeuds ou encore $9,3$ km/h ou 155 m/mn)
- 5 - Calculer le temps de pose entre 2 bouées ($t = d / v = 1000 \text{ m} / 155 \text{ m/mn} = 6,5$ mn)
- 6 - Calculer la vitesse de filage du nylon ou du «shooter» ($f = l/t = 1695 \text{ m} / 6,5 \text{ mn} = 260$ m/mn)
- 7 - Il ne reste plus qu'à décider du nombre d'hameçons à poser entre 2 bouées (pour 40 hameçons, il faut accrocher un hameçon toutes les $9,5$ s ; si la fréquence est de 8 s, 48 hameçons pourront être posés, etc ..)

Dans cette configuration, les hameçons explorent une très large hauteur d'eau (50 à 550 m).

Si le pêcheur décide par contre de concentrer les hameçons dans la tranche des 350-550 m, le premier hameçon doit être posé $1,5$ mn après la pose de la bouée. Ensuite il est posé un hameçon toutes les 10 secondes, pour un total de 20 hameçons, puis de nouveau une attente de $1,5$ mn avant la pose de la seconde bouée.

Il est évidemment aussi possible de faire varier la profondeur des hameçons en jouant sur la longueur des orins de bouées et celle des avançons, ou encore en lestant la ligne-mère ou les avançons.

** situation de courant de dérive nul ou faible

(Texte adapté d'après P. Bach, R. Abbes, C. Misselis, L. Dagorn, A. Bertrand - ORSTOM/IFREMER)

LA LETTRE DE LA PECHÉ

SERVICE DES RESSOURCES MARINES

BP 20 PAPEETE, TAHITI - SRM PATUTOA : Tél : 43 93 14/43 05 74 - Fax : 43 81 59 - SRM FARE UTE : Tél : 42 81 48

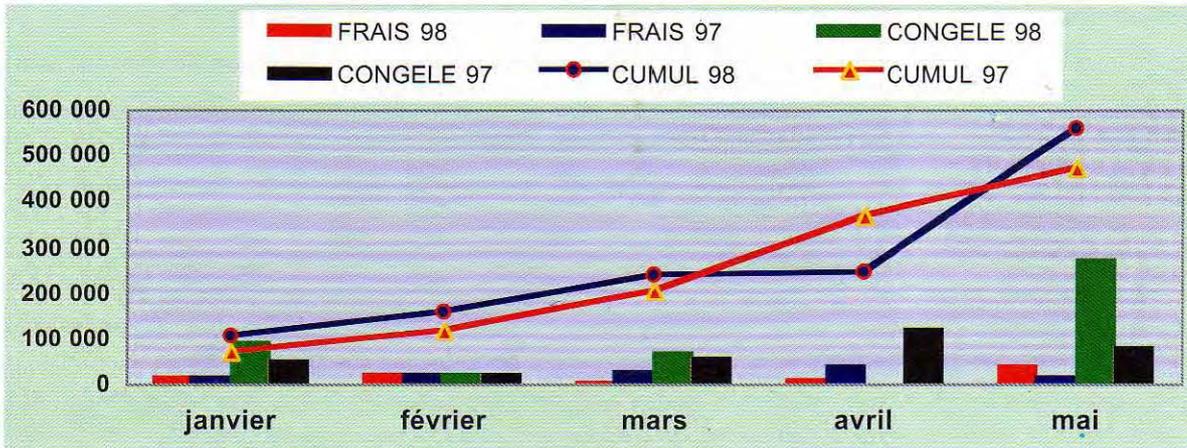


Exports de poisson

Comparatif des 5 premiers mois de 1998 et de 1997

Poids exprimés en kg (équivalent-poisson entier)

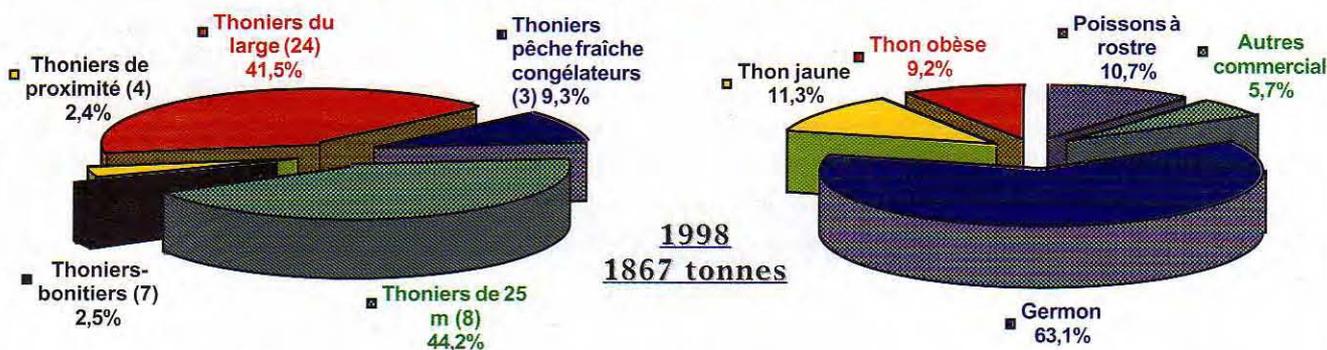
	1997			1998		
	FRAIS 97	CONGELE 97	CUMUL 97	FRAIS 98	CONGELE 98	CUMUL 98
janvier	19 082	52 663	71 745	14 730	92 184	106 914
février	21 716	23 931	117 392	23 652	26 013	156 579
mars	28 512	59 236	205 140	7 962	72 591	237 132
avril	39 864	122 562	367 567	10 305	0	247 437
mai	19 991	84 312	471 870	38 804	272 023	558 263



Production palangrière

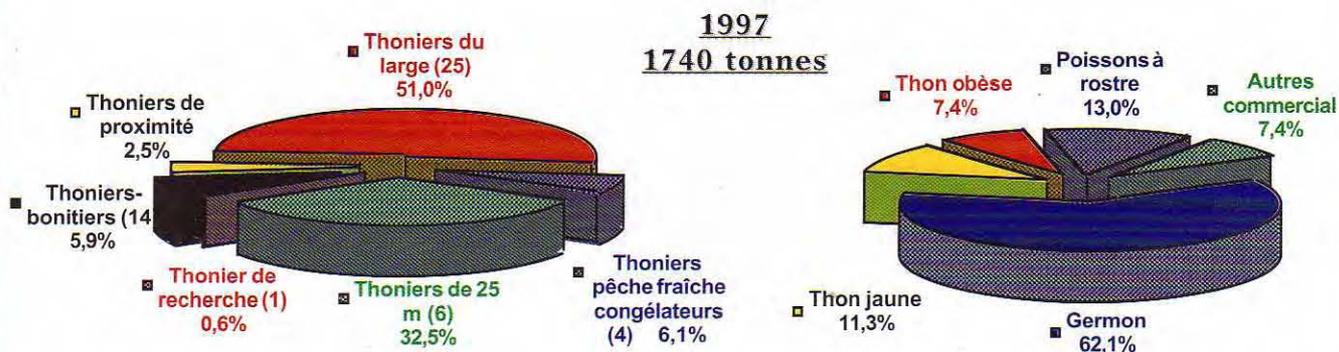
Comparatif des 5 premiers mois de 1998 à 5 mois de 1997

Poids vifs en kg des prises commerciales uniquement



Répartition par flottille

Répartition par espèce



(x) nombre de navires

Poissons à rostre : marlin, espadon
 Autres commercial : mahimahi, thazard, saumon des dieux, papio, mako



L'ESSENTIEL SUR LE THON OBESE

Le thon obèse est appelé «aahi tatumu» en tahitien, «bigeye tuna» en anglais, «patudo» en portugais, «mebachi» en japonais ou encore «*Thunnus obesus*» par les scientifiques.

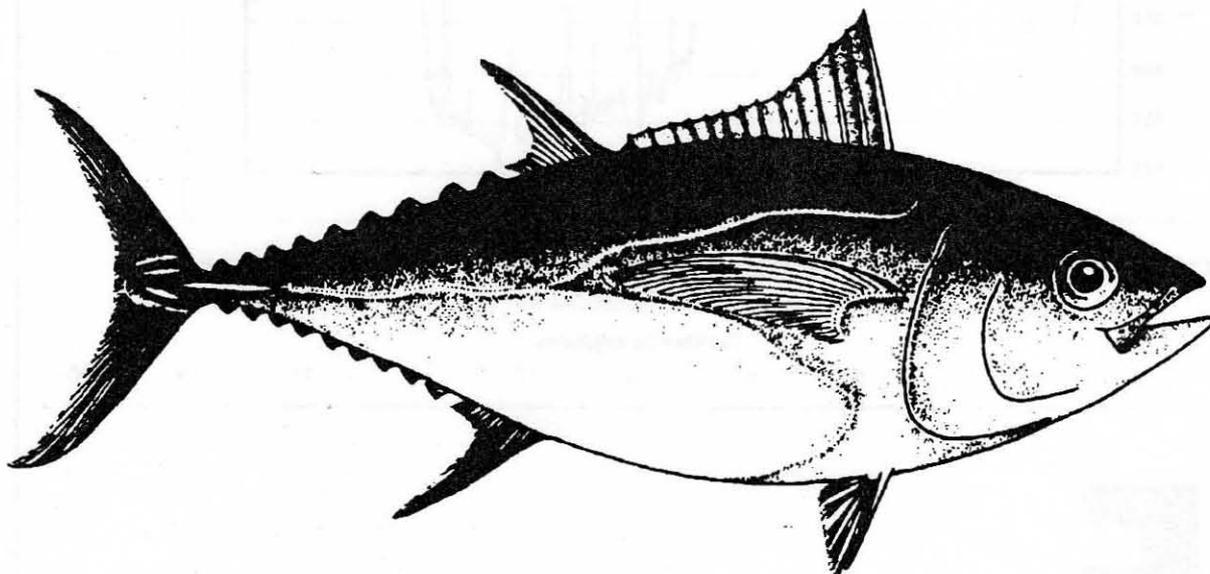
Assez méconnu il y a à peine 8 ans en Polynésie Française, ce thon est devenu banal depuis l'avènement de la pêche palangrière locale. Le thon obèse peut quelquefois être confondu avec le thon jaune (yellowfin) pour les petites tailles et avec le thon rouge (bluefin) pour les grandes tailles.

Pour pouvoir les différencier, il faut savoir que :

- * Le thon jaune a de très longues nageoires anale et deuxième dorsale bien jaunes chez l'adulte, une entaille en forme de V au milieu du lobe de la queue et un foie lisse,

- * Le thon rouge a de petits yeux, de très courtes nageoires pectorales et une chair très rouge,

- * Le thon obèse a de gros yeux, un corps plus haut lui donnant un aspect «obèse», des nageoires pectorales plus longues et plus grêles que celles du thon jaune (surtout quand il est jeune), une entaille en demi-lune ou aucune entaille au milieu du lobe de la queue.



Le thon obèse peut dépasser 200 kg ; le record du monde fait état d'un spécimen de 197,3 kg / 236 cm capturé en 1957 au large du Pérou mais de plus grands individus ont sans aucun doute été prélevés par les palangriers. En Polynésie française, le plus gros thon obèse rapporté pesait environ 145 kg (131 kg poids éviscéré) pour une taille de 187 cm, et a été capturé à la palangre en 1996.

Le thon obèse est un thon cosmopolite et tropical, c'est à dire qu'il vit dans tous les océans chauds du globe dans la bande centrée sur l'équateur et s'étendant grossièrement dans chaque hémisphère jusqu'à la latitude 40° ; il est donc normal d'en trouver dans nos eaux. Les scientifiques considèrent qu'il n'y a qu'une seule espèce divisée en 3 populations (une par océan).

Les jeunes thons obèses vivent en surface, souvent associés à des objets flottants et se nourrissent d'invertébrés pélagiques (larves, crustacés) ; de ce fait, ils sont vulnérables aux techniques de pêche de surface telles que la senne ou la canne. En grandissant, les thons obèses rechercheront des proies plus grandes (poissons-calmars-crustacés) qui effectuent des mouvements verticaux liés à la lumière (en profondeur le jour et vers la surface la nuit).

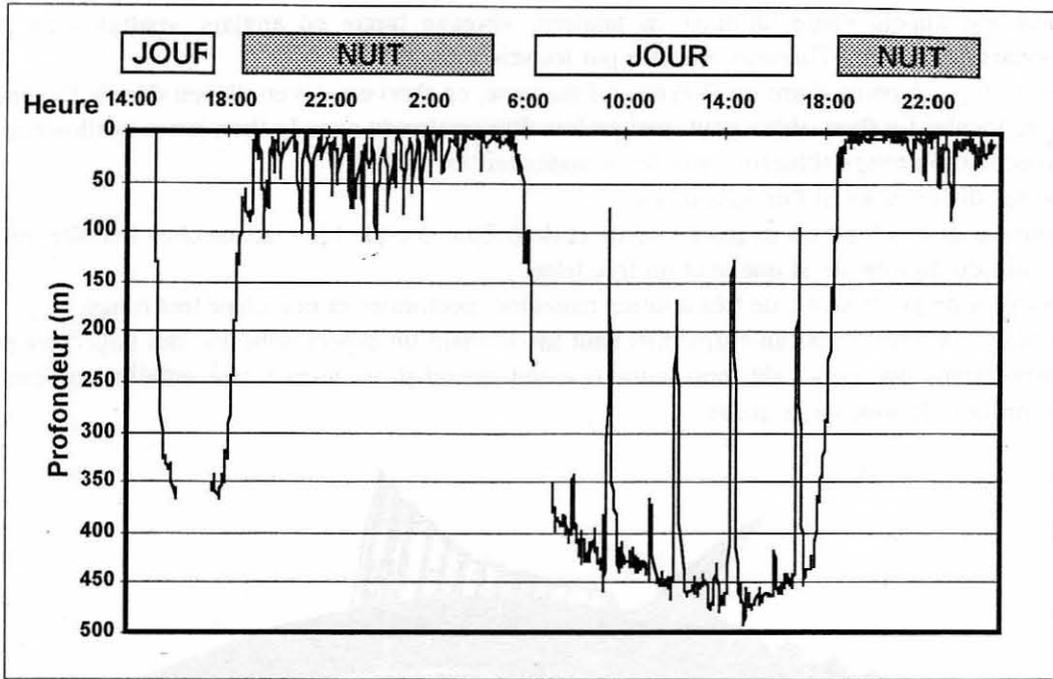
Pouvant résister plus efficacement que les autres thons aux faibles concentrations d'oxygène, le thon obèse peut plonger plus profondément à la recherche de nourriture (voir expérience au verso). La technique la plus efficace pour les capturer devient alors la palangre dérivante qui explore les tranches 50 m à 500 m de profondeur.

En Polynésie Française, quelques thons obèses sont capturés chaque année à la ligne de fond autour des DCP ou dans les «trous à thons» mais l'immense majorité est le fait des palangriers (308 tonnes en 1997, 184 tonnes en 1996, 182 tonnes en 1995).

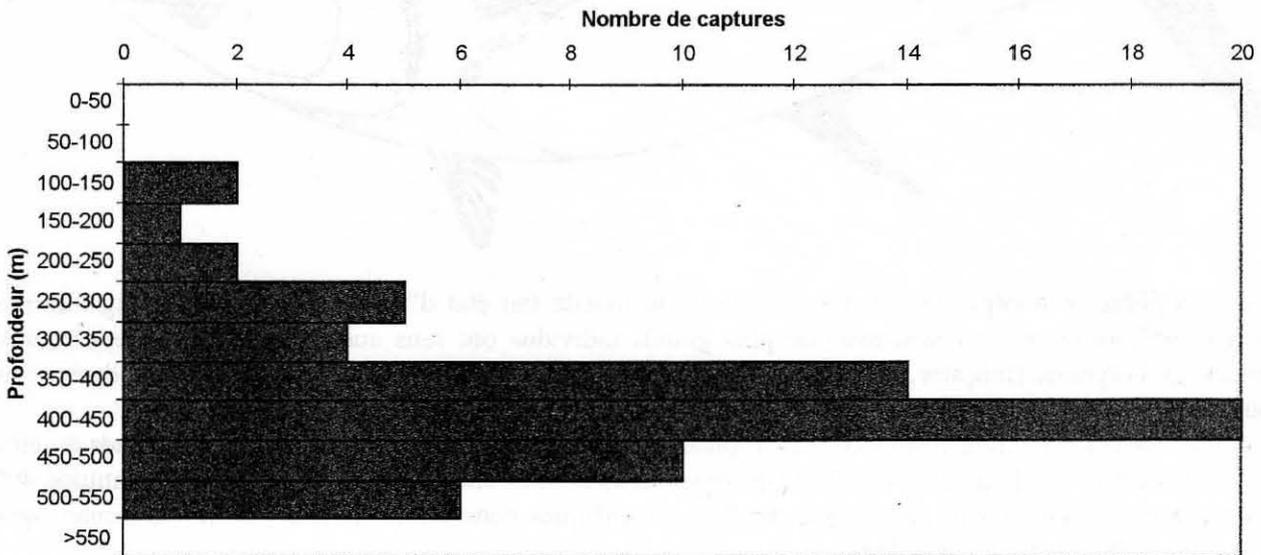
Nous sommes loin évidemment des 300 000 tonnes pêchées annuellement dans le monde dont la moitié dans le Pacifique!

Le thon obèse est une espèce ciblée pour le marché japonais du sashimi : les thons de qualité supérieure c'est à dire gros, gras et parfaitement conservés peuvent dépasser allègrement 2 000 FCP/kg. Localement, le thon obèse est commercialisé comme le thon jaune sous la dénomination commune «thon rouge» alors que sa chair est en général plus grasse et plus rouge.

TRACKING D'UN THON OBÈSE MONTRANT LE LIEN ENTRE LES PHASES JOUR-NUIT ET SA PROFONDEUR D'ÉVOLUTION DANS L'ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ



DISTRIBUTION DES CAPTURES DE THON OBÈSE EN FONCTION DE LA PROFONDEUR
(Pêches exhaustives des campagnes ECOTAP réalisées dans l'archipel de la Société)



ABaque PERMETTANT DE TROUVER LE TAUX DE COURBURE NÉCESSAIRE POUR DESCENDRE LA LIGNE-MÈRE À LA PROFONDEUR SOUHAITÉE (abaque valable pour une distance entre bouées de 1000 m)

